

# TARIFS 2025

applicable au 1er février 2025

## ACCUEIL DE LOISIRS - 1.2.3 LOISIRS ESSARTS EN BOCAGE

quotient familial

tarif horaire

0 à 500 €

1.70 €

501 à 700 €

1.82 €

701 à 900 €

1.89 €

901 à 1 300 €

1.97 €

1 301 à 1500 €

2.05 €

> 1 501 €

2.12 €

Hors Commune

2.26 €

### REPAS

maternelle 4.34 €

élémentaire 4.45 €

goûter 0.70 €

### COTISATION 2025

par famille, année civile 2025

**13.00 €**

association "Centre de Loisirs"

#### MERCREDIS + VACANCES SCOLAIRES

- une présence minimum de 3 heures facturées sur une demi-journée à partir de 9 heures ou 14 heures.
- une présence minimum de 5 heures facturées sur une demi-journée avec la prise du repas.
- une présence de 7 heures minimum facturées sur une journée avec la prise du repas.

Le goûter est facturé selon le tarif en vigueur et obligatoirement pour toute présence jusqu'à 16h30.

#### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

- La facturation sera calculée au quart d'heure de présence. Tout quart d'heure entamé est dû
- Le goûter est obligatoirement facturé aux enfants présents le soir à l'accueil périscolaire.

En cas de retard (au-delà des heures d'ouverture du centre), il vous sera facturé 5€ par 1/4h et par enfant, quel que soit le quotient familial.

